

COMPTE RENDU de la séance ordinaire du 8 février 2021 du conseil de la Municipalité de Grosse Ile.

La séance est ouverte par la mairesse, Rose Elmonde Clarke, à 18h30 le 8 février 2021 et, à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

Mairesse: Rose Elmonde Clarke

Conseillers: Marlene Boudreau
Nancy Clark
Felicia Clarke
Miles Clarke
Jessica Goodwin

Directrice générale: Janice Turnbull

Le conseiller, Steve Clarke est absent.

Le projet de résolution suivant, proposé par la conseillère Jessica Goodwin, requis par la loi en raison de la réglementation en vigueur dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, est lu et accepté, dans son ensemble, par les membres du conseil tel que présenté.

SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS

ATTENDU QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 a déclaré un état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix (10) jours;

ATTENDU QUE les décrets subséquents prolongent cet état d'urgence jusqu'au 12 février 2021;

ATTENDU QUE l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, précise que lorsque la loi prévoit qu'une réunion soit publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

ATTENDU QUE tout conseil municipal peut tenir leurs séances «*en personne*» à condition que les directives de la santé publique soit respectées, particulièrement

celles de la distanciation sociale et de l'hygiène cependant, le public ne peut être présent;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter en personne dans la salle de conférence communautaire où les deux (2) mètres de distanciation sociale peuvent être respectés;

QUE les membres du conseil acceptent que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en personne dans la salle de conférence communautaire où les deux (2) mètres de distanciation sociale peuvent être respectés.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est présenté par la mairesse, Rose Elmonde Clarke, qui demande si les membres souhaitent y ajouter les points. Le point suivant « Fonds d'aide aux initiatives sociales (FAIS) – demande de contribution financière » est ajouté au point 4 « Affaires diverses » par la conseillère Nancy Clark et alors, une motion pour adopter la résolution est présentée par le conseiller Miles Clarke, appuyée par la conseillère Marlene Boudreau et adoptée à la majorité.

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Séance du conseil à huis clos
 - 1.3 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.4 Approbation des procès-verbaux
 - 1.5 Correspondance
 - 1.5.1 Affaires découlant de la correspondance
 - 1.5.1.1 Statistique Canada – Demande d'appui pour le recensement 2021
 - 1.5.1.2 Maxine Matthews – Demande pour participer dans le programme du congé à traitement différé
2. Actes administratifs du conseil
 - 2.1 Rapports administratifs
 - 2.1.1 Approbation des comptes à payer
 - 2.1.2 Rapport annuel 2020 – Règlement de la gestion contractuelle

- 2.1.3 Communauté Maritime – Dossiers régionaux – Mise à jour
- 3. Actes législatifs du conseil
 - 3.1 Panneaux de signalisation
 - 3.2 Services de garde – Utilisation de l’infrastructure municipale
 - 3.3 Appel d’offres – Portes automatiques – Centre Communautaire/Gymnase et bureau municipal
 - 3.4 Appel d’offres – Parc communautaire intergénérationnel
- 4. Affaires diverses
 - 4.1 Fonds d’aide aux initiatives sociales (FAIS) – Demande de contribution financière
- 5. Période de questions
- 6. Clôture de la séance

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu et lu le procès-verbal de la reprise de la séance ajournée du 11 janvier 2021 et tenue le 18 janvier 2021. Tous les membres conviennent que le procès-verbal reflète fidèlement les décisions prises par le conseil.

La résolution suivante est proposée par le conseiller Miles Clarke :

D’adopter le procès-verbal de la reprise de la séance du conseil ajournée du 11 janvier 2021 et tenue le 18 janvier 2021.

Accepté par les membres présents.

CORRESPONDANCE

La mairesse passe en revue les points inscrits à la liste de correspondance. Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu une copie de la correspondance et avoir pris connaissance de celle-ci.

Cette liste est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA CORRESPONDANCE

Les affaires suivantes découlant de la correspondance sont traitées comme suit :

STATISTIQUE CANADA

DEMANDE D’APPUI POUR LE RECENSEMENT 2021

La directrice générale présente la demande de Statistique Canada :

- le prochain recensement se déroulera en mai 2021 et Statistique Canada sollicite l'appui des municipalités afin de mieux faire connaître le recensement aux résidents de la communauté.
- la population canadienne s'appuie sur les données du recensement pour se renseigner sur l'évolution du pays et sur ce qui compte pour elle.
- les données du recensement ont une incidence directe sur nos familles, nos quartiers et nos entreprises et les données exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité.

La conseillère Nancy Clark propose

QUE le conseil de la Municipalité de Grosse Île appuie la demande et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca.

Accepté par les membres présents.

MAXINE MATTHEWS

DEMANDE POUR PARTICIPER AU PROGRAMME DU CONGÉ À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

La directrice générale, Janice Turnbull, présente une demande déposée par l'adjointe administrative, Maxine Matthews, pour participer au programme du congé à traitement différé du 7 au 31 mars 2022. Elle explique que les employés municipaux sont admissibles de participer à ces programmes, tel que décrit à l'article 24, et les sous-articles suivants, de la convention collective présentement en vigueur pour les employés de la Municipalité de Grosse Île et, que Mme. Matthews répond aux critères d'admissibilité pour participer dans ce programme.

Comme Mme. Matthews répond aux critères d'admissibilité et que le programme est détaillé dans la convention collective, aucune question ni préoccupation n'est soulevée.

La conseillère Jessica Goodwin propose

QUE la demande présentée par l'adjointe administrative, Maxine Matthews, pour participer au programme du congé à traitement différé du 7 au 31 mars 2022 tel que décrit à l'article 24, et les sous-articles suivants, de la convention collective présentement en vigueur pour les employés de la Municipalité de Grosse Île soit approuvée.

Accepté par les membres présents.

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Les conseillers déclarent avoir reçu et révisé la liste des comptes à payer depuis la dernière séance. Aucune question ni commentaire donc,

Le conseiller Miles Clarke propose d'approuver les comptes à payer pour le mois se terminant le 31 janvier 2021 au montant de 68, 389.34\$; cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

Accepté par les membres présents.

RAPPORT ANNUEL 2020

RÈGLEMENT RELATIF À LA GESTION CONTRACTUELLE

La directrice générale, Janice Turnbull, présente le rapport annuel concernant le règlement relatif à la gestion contractuelle.

Les conseillers discutent des possibilités dans le cadre des récentes modifications législatives qui permettraient une plus grande flexibilité dans l'attribution de contrats sous le seuil prescrit par le gouvernement, mais conviennent que le système actuel répond aux besoins du conseil.

La conseillère Nancy Clark propose

QUE les membres du conseil prennent acte du dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement de la gestion contractuelle de la Municipalité de Grosse Ile conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec.

Accepté par les membres présents.

COMMUNAUTÉ MARITIME – DOSSIERS RÉGIONAUX - MISE À JOUR

La mairesse, Rose Elmonde Clarke, passe en revue les points inscrits à l'ordre du jour pour la prochaine séance du conseil de la Communauté maritime qui aura lieu le mardi 9 février 2021 et a présenté sa mise à jour aux membres du conseil en conséquence.

Aucune autre intervention n'est faite.

ACTES LÉGISLATIFS DU CONSEIL

PANNEAUX DE SIGNALISATION

La directrice générale informe les membres du conseil du problème des panneaux de signalisation/information endommagés comme suit :

- plusieurs panneaux de signalisation/information achetés en 2017 de l'entreprise Express Design sont endommagés;
- une garantie de cinq (5) ans sur lesdits panneaux a été donnée à la municipalité par Express Design;
- Express Design a depuis été vendu et le nouveau propriétaire ne se sent pas responsable d'honorer l'entente conclue avec l'ancien propriétaire concernant la garantie cependant, il est prêt à offrir un rabais de 20% sur les panneaux qui doivent être remplacés;
- la municipalité a obtenu une estimation de Signalisation Inter-Lignes et le coût pour remplacer les panneaux endommagés est inférieur et, à ce jour, la municipalité n'a aucun problème avec les panneaux, précédemment achetés auprès de cette entreprise, en ce qui concerne la durabilité et la qualité;

La conseillère Marlene Boudreau propose

QUE la Municipalité de Grosse Île achètera de nouveaux panneaux de signalisation/information de l'entreprise Signalisation Inter-Lignes afin de remplacer ceux qui sont endommagés.

Accepté par les membres présents.

SERVICES DE GARDE

UTILISATION DE L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE

- Kimberly Thériault, propriétaire de l'entreprise École des Sports et des Langues, a déposé une demande pour utiliser une partie du bâtiment de service situé au Site Récréatif à des fins de garderie ;
- Les membres du conseil discutent du fait qu'il n'y a pas de service de garde à l'extrémité Est des Îles et un service en tant que tel au sein de la communauté permettrait à un plus grand nombre de personnes à se joindre ou de rester sur le marché du travail ;

Le conseiller Miles Clarke propose

QUE la Municipalité de Grosse Île accepte de permettre à Kimberly Thériault d'utiliser une partie du bâtiment de service situé au Site Récréatif afin d'offrir des services de garde au sein de la communauté.

QUE la directrice générale, Janice Turnbull, soit autorisée à signer, au nom de la Municipalité de Grosse Île, le contrat de service avec Kimberly Thériault décrivant les responsabilités des deux parties.

QUE la partie du bâtiment de service, situé au Site Récréatif, qui sera utilisée comme une garderie, soit offerte gratuitement à Kimberly Thériault pour le même nombre de semaines que la Municipalité des Îles offre leur établissement gratuitement à Mme. Thériault. Par la suite, des frais de location de 100\$ par mois s'appliqueront.

Accepté par les membres présents.

APPEL D'OFFRES

PORTES AUTOMATIQUES – CENTRE COMMUNAUTAIRE/GYMNASE ET BUREAU MUNICIPAL

La directrice générale informe les membres présents que la Municipalité de Grosse Île a reçu une confirmation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que le projet pour installer des portes automatiques au Centre communautaire de Grosse Île/Gymnase et au bureau municipal dans le cadre du programme PRIMADA a été approuvé et, MAMH financera 50% du coût total du projet à un taux de 80% en raison de la copropriété du gymnase avec la Commission scolaire Eastern Shores ;

La Commission scolaire Eastern Shores contribuera avec un montant de 9 357\$ (jusqu'à un maximum de 10 000\$) au projet ;

La conseillère Marlene Boudreau propose

QUE la directrice générale, Janice Turnbull, soit autorisée à procéder avec un appel d'offres sur invitation pour l'installation de portes automatiques au Centre communautaire de Grosse Île/Gymnase et au bureau municipal.

QUE l'appel d'offres et les documents connexes soient transmis aux entreprises suivantes : Les Constructions des Îles, Constructions Renaud & Vigneau, Les Entreprises Nadyco ainsi qu'à Construction RDA Inc.

QUE la Municipalité de Grosse Île transférera les fonds à même le surplus accumulé de la Municipalité afin de couvrir les coûts de leur part du projet susmentionné.

Accepté par les membres présents.

APPEL D'OFFRES

PARC COMMUNAUTAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL

Ce point inscrit à l'ordre du jour est REPORTÉ

FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES SOCIALES (FAIS)

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

La conseillère Nancy Clark informe les membres présents que la Municipalité de Grosse Île peut être admissible pour une contribution financière, à un maximum de 5, 000\$, dans le cadre du programme *Fonds d'aide aux initiatives sociales (FAIS)* et suggère que la municipalité soumette une demande afin de se procurer un écran de projection mural et un projecteur qui seront installés et montés de façon permanente dans la salle de conférence communautaire;

La conseillère Nancy Clark propose

QUE la directrice générale, Janice Turnbull, soit autorisée à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme du Fonds d'aide aux initiatives sociales (FAIS)* afin de procurer un écran de projection mural et un projecteur qui seront installés et montés de façon permanente dans la salle de conférence communautaire.

QUE la mairesse, Rose Elmonde Clarke, et la directrice générale, Janice Turnbull, soient autorisées à signer tous les documents pertinents dans le cadre du programme FAIS.

Accepté par les membres présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun membre du public n'est autorisé à assister à la séance, laquelle se déroule à huis clos à la suite des recommandations et des mesures énoncées par le gouvernement dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Une motion pour lever la séance est donnée par le conseiller Miles Clarke à 19h10.